

Appréciation de l'engagement politique des Oulémas par les différences tendances du mouvement national Algérien -1936-1939

M. Lekouaghet
F.S.H.S Université . d'Alger

Résumé :

Les relations entre l'Association des oulémas Algériens durant la période 1936-1939 , avec les partis politiques et les Associations autour du projet BLUM-VIOLETTE ont permis, à toutes ces formations d'avoir des réactions multiples , ces réactions ont fait que l'Association a pu entrer directement en relations avec elles .

Si ces relations ont été fructueuses et complémentaires avec la Fédération des élus de Constantine et le parti communiste algérien, il n'en fut pas de même avec l'Etoile nord Africaine – Parti du Peuple Algérien. Ces relations ont été empreintes d'une animosité certaine frôlant la rupture ; cette atmosphère a duré jusqu'à la veille de la deuxième guerre mondiale.

ملخص

لقد امتازت علاقات جمعية العلماء المسلمين الجزائريين خلال الفترة الممتدة ما بين 1936-1939 جراء المناقشات حول مشروع بلوم بنوع من الليونة أحيانا، و المواجهة أحيانا أخرى، "عبر التصريحات و الكتابات المتنوعة. وفي هذا السياق فإننا نبرز هذه العلاقات مع فيدرالية نواب قسنطينة خاصة و الحزب الشيوعي الجزائري، و نجم شمال إفريقيا و حزب الشعب الجزائري.

امتازت هذه العلاقات بروح من التعاون و التوافق أحيانا في وجهات النظر مع فيدرالية نواب قسنطينة، و الحزب الشيوعي الجزائري، فكانت علاقات ودية.

أما العلاقات مع نجم شمال إفريقيا و حزب الشعب الجزائري فإنها قد عرفت توترا كبيرا مما جعل الطرفين ينعت كل واحد منهما بنعوت مختلفة أدت أحيانا إلى القطيعة بينهما، و قد استمرت هذه الوضعية إلى حين اندلاع الحرب العالمية الثانية.

Introduction :

Le projet Blum-Viollette⁽¹⁾ déposé fin Décembre 1936 sur le bureau de la Chambre des Députés a suscité bien des réactions ; celles –ci émanant bien des Musulmans Algériens que des Européens d'ent politique des Oulémas (1936-1939)'Algérie. Mais le fait singulier sera l'engagement des Oulémas dans la « bataille » de soutien à ce projet ; ce soutien projeta les Oulémas au devant de la scène politique algérienne et fut l'occasion pour eux d'entrer en relations directes et étroites avec les autres formations politiques musulmanes.

Les Oulémas et leurs relations avec les formations en présence.

I- Les relations avec les Elus Musulmans (principalement la Fédération des Elus de Constantine).

Sous le titre « Qu'est ce que le projet Blum Violette » El shihâb (journal propre de Ben Badis et reflétant les idées des Oulémas en général) s'interroge sur le fait que beaucoup de gens ignorent jusqu'à présent le contenu du projet Blum- Violette, qui a soulevé tant de tempêtes ; certains ont cru à tout un programme de réformes touchant tout les domaines : politique, social et économique, tout en répondant aux revendications des musulmans algériens. Mais la réalité est tout autre : le projet ne concerne en définitive que la question de la représentation musulmane au Parlement.⁽²⁾

Cette mise au point dénote-t-elle une méconnaissance des problèmes politiques et une indifférence de la quasi-totalité de la population musulmane ? Ceci nous amène donc à donner un certain crédit aux rapports de police qui constataient effectivement une indifférence totale de la majorité de la population des campagnes et aussi celles des villes, si ce n'est la frange la plus politisée et donc celle qui est concernée par le projet lui-même. En effet, la tenue de nombreux meetings et réunions avec vote de motions et l'envoi de télégrammes au Gouvernement et aux personnalités politiques, le soutien apporté par les Oulémas à toutes ces entreprises susciteront de la part des autres formations, les Elus, les Communistes et le Parti du peuple algérien, des réactions fort différentes quant aux buts poursuivis par chacune de ces formations. Si les relations entre les Oulémas et le Parti communiste algérien furent parmi les meilleures, entachées de quelques réserves, il n'en fut pas de même à l'encontre des autres

(1) - voir texte du projet : Chambre des Députés session extra- 1936, Document Parlementaires, pp 1247-1248 (Annexe n° 1596).

- Kaddache (M), Histoire du nationalisme algérien. Question nationale et politique algérienne 1919- 1951, Annexe 15, T II, p 920-921.

(2) - El- Shihâb, 02.05.1937.

formations.

Les Oulémas et le Parti communiste algérien furent les composantes les plus dynamiques du Congrès musulman algérien, ainsi que la Jeunesse du Congrès présidée par Lamine Lamoudi : la création des Comités locaux fut aussi l'oeuvre des militants les plus dynamiques des Oulémas et du Parti communiste algérien. Cette collaboration au sein du congrès entre ces deux formations suscita des réactions multiples au sein des Elus et des militants du Parti de peuple algérien : ceci ne va pas tarder à altérer les relations de ce dernier avec ces deux formations. Tout d'abord, les Elus musulman voyaient d'un mauvais œil l'intrusion des Oulémas dans le domaine politique, et préconisaient la stricte observance par ces derniers du prêche et de l'enseignement de la langue arabe, conformément aux statuts de l'Association, qui lui interdisent toute discussion politique en son sein.⁽³⁾

En effet, le président de l'une des fédérations des Elus, membre de la plus dynamique, celle de Constantine, le Docteur Bendjelloul donna le ton dès l'été 1936⁽⁴⁾ en déclarant que l'Association des Oulémas est « une Association de musulmans qui veulent rendre à l'Islam toute sa rigueur, toute sa pureté originelle, ça peut mener très loin : entre autres jusqu'au nationalisme musulman, qui, j'estime est un danger... ».⁽⁵⁾ cette déclaration pour le moins inattendue et provenant du président en exercice du Congrès musulman algérien provoqua une vive riposte, et le Dr Ben Djelloul fut sommé de démentir l'interview, et devant son refus, fut déchu de sa qualité de président du Congrès, pour sa carence manifeste. Déjà, lors d'une réunion préparatoire du Congrès prochain tenu en mai 1936, des divergences entre les deux formations ont vu le jour à propos de la naturalisation individuelle repoussée par les Oulémas, et les Elus partisans de l'assimilation ; cette réunion s'étant terminée sans résultat apparent, ce qui aurait exaspéré Ben Badis qui aurait déclaré en s'adressant à l'assistance : « vous n'êtes pas encore mûrs pour les libertés prochaines »⁽⁶⁾. Il s'agit à priori d'une désapprobation de l'attitude de la Fédération des Elus musulmans de Constantine.

(3) - Statuts, article 03 : Toute discussion politique ainsi que toute intervention dans une question politique est rigoureusement interdite au sein de l'Association.

(4) - Assassinat du Mûfti Ben Dali le 02 Août 1936 où le shaykh El 'oqbi fut impliqué.

(5) - Marseille Matin, 13 Août 1936, cité, in Collot Claude, Le Congrès musulman algérien, in Revue Algérienne des Sciences Juridiques, Economiques et Politiques, vol XI, n° 4 ? Décembre 1974, p.113.

(6) - C.I.E. Constantine, 06 Juin 1936.

La mésentente entre les deux formations n'est pas nouvelle, et il y eut d'autres heurts non sans gravité. La grande fête de charité « zarda » organisée par le Dr Ben Djelloul en octobre 1936, fut une occasion pour les Oulémas de flétrir des pratiques païennes et non conformes à l'esprit de l'Islam, en désignant le leader de la Fédération des Elus musulmans de Constantine et ses lieutenants comme de « mauvais bergers », et cela constitue une manœuvre politico-religieuse afin de procéder à une récupération de la confiance de la population musulmane ; car l'objectif recherché par les organisateurs ne doit pas échapper à quiconque averti de ce genre de pratiques prohibées ; c'est de ranimer des « pratiques maraboutiques », jeter le discrédit « sur notre religion », et enfin « miner le crédit du peuple au point de vue politique en le montrant arriéré et superstitieux »⁽⁷⁾. Ce genre de manifestations d'une part, et de réprobation de l'autre, n'est pas de nature à calmer les esprits. La Fédération des Elus musulmans dénie aux Oulémas le droit à la participation et l'immixtion dans les affaires politiques qui sont du ressort exclusif des Elus, et à l'Association des Oulémas de s'occuper des affaires de la religion et de l'enseignement de la langue arabe. Ce point de vue apparaît donc aux Oulémas contraire aux buts poursuivis, et méconnaît leur rôle, qui est à la fois spirituel et temporel ; aussi, il ne fait pas de doute que l'Association poursuit depuis sa fondation des objectifs relevant du domaine politique. C'est ainsi qu'El Ibrahimî fustige la notion des tenants de cette idée et déclare que : « c'est une erreur que d'alléguer que la société des Oulémas étant de caractère purement religieux, elle doit limiter son action aux réformes religieuses. Ce fut bien la une erreur de certains cerveaux malades qui ont cru pouvoir critiquer la Société en s'imaginant qu'elle s'immisce dans des questions qui n'ont rien de commun avec la religion. La vérité, c'est que depuis le premier jour de sa fondation, cette Société s'occupe de provoquer des réformes religieuses et des réformes sociales qui entrent dans le cadre de l'Islam, et par conséquent dans les attributs de la Société. »⁽⁸⁾

Cette question, des Oulémas et la politique, fut reprise par El Shibab, qui y voit, qu'à l'instar des grandes figures de régénération de l'Islam, tels que El-Afghani, Abdou, les Oulémas algériens doivent aussi participer à cette œuvre, et que leurs leaders possèdent aussi bien la science divine que la science humaine, et qu'ils doivent diriger la politique générale de l'Islam. Du reste, « le Cheikh Abdehamid Ben Badis n'est-il pas à la fois un homme de science et un homme politique, lui qui, fouillant les profondeurs de la science politique, a découvert qu'elle doit ne ramener pour nous à réclamer

(7) - Proclamation au peuple musulman algérien, octobre 1936, A.O.

M, dossier 9h46.

(8) - Echo de la Presse musulmane, 17.10.1936, in Afrique Française, Août-Septembre 1937, p 426.

des droits égaux pour tous ceux qui habitent ce pays.⁽⁹⁾» De même, la Défense se demande et trouve «étrange que quelques uns des hommes qui sont actuellement à la tête de notre mouvement conçoivent difficilement le rôle des Oulémas, et repoussent, au lieu de la rechercher leur précieuse collaboration.»⁽¹⁰⁾ En effet les Oulémas ne sont pas un genre de «Marabouts modernes», entreprenant « le commerce des amulettes», et il est non moins superflu de crier à leur intrusion dans le domaine politique, bien plus « à l'impiété, au scandale», car : « ...Nous n'avons jamais eu et nous ne tolérerons jamais qu'on n'ait une aussi fausse idée du rôle de nos Oulémas. Nous estimons au contraire que ces hommes de Dieu, ont comme tous leurs compatriotes le droit et surtout le devoir de servir la collectivité dans la mesure de leurs aptitudes et de leurs moyens. Nous les croyons aussi si ce n'est plus compétent que quiconque pour défendre leurs coreligionnaires, dénoncer les maux dont ils souffrent, réclamer pour eux les réformes nécessaires, en un mot participer aussi largement et aussi efficacement que possible au mouvement revendicatif de leur peuple. Telle est notre conception qui doit être aussi celle de tout homme de bonne foi.»⁽¹¹⁾ En fin, il appartient à tous les intellectuels composant l'élite musulmane, indépendamment de leur affiliation politique, de s'occuper et de défendre les intérêts de la masse ; et il est très significatif de reproduire cette autre déclaration du Cheikh El Ibrahim, dans laquelle il donne les raisons pour lesquelles les Oulémas doivent, et devront s'occuper de politique. «L'Islam est en même temps un statut religieux et un statut public ; si les dispositions du premier sont limitées, celles du second sont très étendues.»⁽¹²⁾ Ces dispositions s'étendent effectivement à toute l'activité de la communauté musulmane, y compris l'activité politique. Il apparaît que les Oulémas s'occupent bien de la politique, et n'entendent nullement laisser le champ libre aux autres formations et surtout aux Elus : si les divergences suscitées ont apparu entre les deux formations à une époque donnée, le projet gouvernemental va sceller leurs rapports, et dépasser leurs querelles afin de se consacrer à la propagande, en vue de faire pression sur le gouvernement qu'il soit discuté et adopté par les Chambres, sinon les Elus cesseraient toute collaboration dans les Assemblées locales, et de surcroît toute participation à leurs délibérations.

Le mérite revient encore une fois à Ben Badis qui, dans un appel « Au Peuple algérien à ses Elus » diffusé en Août 1937, et dans lequel il exhorte les élus à ne plus collaborer au sein des différentes assemblées locales, si les revendications formulées ne sont pas prises en considération et surtout le vote

(9) - El- Chihab, janvier 1937.

(10) - La Défense, 19.2.1937, Les Oulémas et la politique.

(11) - La Défense, 19.2.1937.

(12) - Echo de la Presse musulmane

du projet Blum-Viollette avec maintien du statut personnel. Cet appel ne resta pas sans effets, et à titre d'exemple, la Fédération des Elus musulmans du département de Constantine, avait répondu favorablement et l'on enregistre à la date du 11 Août 1937, la démission de 357 élus musulmans de ce département : une semaine plus tard, il y eut 179 autres démissions.⁽¹³⁾

Ce mouvement de démissions toucha toutes les fédérations, ce qui combla les souhaits des Oulémas, et provoqua leurs compliments aux Elus ; c'est ainsi que Cheikh El Ibrahimy gratifia la fédération des Elus de l'Oranie pour son geste de démission collective.⁽¹⁴⁾ L'alliance entre les Oulémas et les Elus du département de Constantine, malgré leur soutien unanime au projet Blum- Viollette, et des actions conjuguées en sa faveur menées çà et là ne resta pas sans tiraillements ; car comment expliquer et justifier le comportement de quelques Elus à l'encontre des Oulémas ; ces Elus n'ont-ils pas empêché la constitution de sections de l'Association ; c'est l'exemple de St Arnaud (El Eulma), où un conseiller municipal s'opposa farouchement et combattit ouvertement la création d'une section.⁽¹⁵⁾ Devant ces péripéties, et compte tenu de l'évolution de la situation intérieure qu'extérieure, il y eut accord entre les deux formations en Mars 1938 ; ce mois de Mars a vu se produire un événement de très grande portée et qui inquiéta beaucoup les Oulémas ; le Gouvernement vient de promulguer un décret par lequel il interdisait l'ouverture de médersas (écoles libres) sans autorisation préalable. Ce fut l'occasion de raffermir avec la Fédération des Elus du département de Constantine afin que celle-ci participe à la campagne de protestation générale contre le dit décret ; l'accord fut conclu entre les deux formations le 20 Mars 1938, engageant les Elus à apporter leur appui aux revendications des Oulémas en Algérie et à Paris, dans le domaine religieux et culturel, ainsi que les Oulémas à soutenir les revendications d'ordre politique, surtout « l'octroi des droits politiques aux Indigènes avec maintien du statut personnel », sans pour autant omettre de leur apporter leur caution et leur « influence dans les futures compétitions électorales. »⁽¹⁶⁾ Cependant, cette collaboration fut de courte durée, et les Elus étant revenu sur leurs démissions devant les apaisements du ministre Albert Sarraut, et devant la crainte de voire le mouvement de protestation des Oulémas prendre de l'ampleur, Bendjelloul déclare le 25 Avril 1938 que : « les Elus musulmans ayant promis à A- Sarraut de cesser toute agitation de nature à troubler l'ordre public et ayant reçu de lui de ne former qu'un seul parti d'où doivent être exclus les Oulémas réformistes, jugés

(13) - Oran Républicain, 12.8.1937, et 15.8.1937.

(14) - Rapport, police municipale, Tlemcen 16.8.1937. Archives d'Oran.

(15) - Rapport réformes, commune mixte El Eulma, 30.9.1938 Archives de Constantine.

(16) - Centre d'Information et d'Etude, Alger, 25.3.1938.

dangereux. »⁽¹⁷⁾ Cette volte-face explique combien ces relations sont en définitive très tendues bien qu'en apparence un semblant de collaboration ait existé.

II- Les relations avec les Communistes

Si la collaboration des Oulémas et des Communistes au sein du Congrès musulman algérien était des plus fructueuses, il n'en fut pas de même quant à l'acceptation de l'idéologie marxiste ; bien que Ben Badis reconnaisse lui-même que le parti communiste avait pris des positions favorables aux populations des colonies françaises : « nous n'oublions pas.....que le Parti Communiste fut le premier à préconiser une attitude intelligente à l'égard des peuples coloniaux. »⁽¹⁸⁾ Cette affirmation trouva son expression dans la pratique politique du Congrès musulman algérien et de ses comités locaux. Si Bendjelloul, pendant les mois de Septembre et d'Octobre 1936, multiplia ses attaques anti- communistes, ne déclare-t-il pas : « tel qu'il se comporte en Algérie, le communisme est impossible : » de surcroît, le marxisme est contre toute religion et nous tenons à la notre, et « qu'il soutien un prétendu nationalisme algérien qui n'existe pas et qui constitue à nos yeux un grand danger pour nos revendications ;»⁽¹⁹⁾ puis Bendjelloul somme le Parti Communiste Algérien de cesser toute propagande en Algérie, et ajoute que les Elus sont les seuls aptes à défendre les intérêts des musulmans algériens. Ces déclarations fracassantes et anti- communistes entraînent une réplique de la part de Lamine Lamoudi qui affirme que : « Nous ne sommes pas communistes, nous ne sommes pas anti-communistes.....c'est commettre une erreur grossière que d'attaquer les communistes, car d'une part, ils constituent au sein de la nation française un élément important disposant de sièges à la Chambre, d'autre part, c'est montrer de l'ingratitude à l'égard d'un groupement qui nous a donné son appui, un appui modeste mais en tout cas réconfortant. »⁽²⁰⁾ Les Oulémas, tout en reconnaissant les mérites du Parti Communiste, sa participation et sa collaboration, restent néanmoins très distincts et méfiants, et voient d'un mauvais œil son emprise sur une catégorie d'intellectuels et de militants, et à fortiori son élargissement aux dépens des autres formations. « Bien qu'ayant obtenu une large place dans le Front Populaire, le communisme n'a pas pu et ne pourra pas mettre son emprise sur notre classe moyenne. Dans la populace, le petit nombre d'adeptes recrutés ne pourra pas s'accroître. Cet état de chose durera tant

(17) - Note sur la situation politique des Indigènes algériens au 1.5.1937, Archives d'Outre- Mer. Aix en Provence France.

(18) - La Lutte Sociale 3.4.1937 (interview de Ben Badis).

(19) - Afrique Française Août- Septembre 1936, p 532.

(20) - La Défense, 2.10.1936

que la masse sera persuadée que les principes fondamentaux du marxisme sont pour la plupart en contradiction avec l'Islam. Cela dit, toute en rendant hommage aux efforts déployés par les communistes militants pour se pencher sur notre misère, et pour combattre nos oppresseurs. Mais reconnaître un bienfait et subir une influence au point de suivre un parti constitue deux choses bien différentes. »⁽²¹⁾ Si les Oulémas recherchent la collaboration des communistes, ils ne veulent pas être entraînés dans leur sillage, et à plus forte raison les laisser gagner du terrain parmi la population musulmane. En revanche, il n'y a ni animosité, ni procès d'intention, bien au contraire, une certaine tolérance : bien que les réformes, et surtout le vote du projet Blum- Violette tardent à voir le jour, ils ne veulent pas être entraînés, ni à droite, ni à gauche, mais reconnaisse les bienfaits après l'avènement du Front Populaire : « Nous n'avons pas à nous lier davantage à la droite ou à la gauche : cependant nous constatons, qu'en un an de Front Populaire, le peuple musulman s'est émancipé en tant qu'en cent ans. »⁽²²⁾

III- Les relations avec l'Etoile Nord- Africaine- P.P.A

Quant aux relations avec l'Etoile Nord- Africaine, puis le Parti du Peuple Algérien, il y eut plusieurs péripéties, allant de la condamnation nette, à une invite à une collaboration franche et loyale entre les deux mouvements. Très significative à ce sujet, et la lettre envoyée par Fodil El Ouartilani ⁽²³⁾ de Paris à Tayeb El Oukbi, et dans laquelle il lui donnait de plus amples informations quant à l'attitude de Messali El Hadj et des militants de l'Etoile Nord-Africaine qui l'avaient empêché d'intervenir lors d'une réunion : une attitude non moins ambiguë recherchant tantôt l'affrontement, tantôt l'entente avec l'Association des Oulémas. Cependant, El Ouartilani voit avec appréhension l'avenir des « 70.000 Algériens) de Paris exposés à deux dangers : le premier consiste dont le milieu parisien lui-même où l'impiété est de règle ; le second est le danger que leur ont fait courir ces « fous » (les membres de l'E.N.A.) qui ont décrété que le rattachement à la France est une apostasie bien que ne connaissant de l'Islam et de l'Arabité que le nom ; ils trompent les gens en allégent leur attachement à l'Islam, à l'Arabité et à l'indépendance. Enfin, et pour rejeter ces allégations, El Ouartilani prône que le rattachement est tout à fait le contraire de ce que pense les membres de l'E.N.A. « Maintenant j'ai fait connaître aux gens que le rattachement selon moi n'est pas une chose réprouvée, interdite, ni

(21) - Déclaration de Ben Badis, El Rabita El Arabia, Le Caire, 12.1.1938, citée par C.I.E. Alger 30.6.1938.

(22) - Déclaration de Ben Badis, 2^{ème} congrès musulman Algérien, Juillet 1937, in l'Année Indigène Algérienne, 1937, A O M, dossier 11 H 47.

(23) - Président des cercles d'éducation (Oulémas) à Paris.

apostasie. »⁽²⁴⁾ Une tension persiste donc entre les Oulémas et les membres de l'E.N.A., à laquelle il est vrai, les Oulémas ne voulaient pas en rajouter davantage, car ils restent soucieux d'une unification de l'opinion des musulmans algériens ; et de ce fait, El Ouartilani recommanda à Tayeb El Oukbi dans la lettre précitée, de ne pas étaler ces divergences au grand jour, et de ne pas publier son contenu dans l'organe de l'Association « El-Bassaïr »

Il est vrai aussi que les membres de l'E. N.A. avaient toujours critiqués les Oulémas d'avoir apporté leur caution à la tenue du Congrès musulman algérien du 7 Juin 1936, car ils voyaient le rôle des Oulémas ailleurs et non pas dans le domaine politique. En effet, l'Etoile Nord Africaine, par l'intermédiaire de Messali s'était élevée déjà le 2 Août 1936, contre les deux clauses de la charte revendicative, à savoir- la représentation parlementaire et le rattachement de l'Algérie à la France- auxquels les Oulémas avaient apporté leur caution et leur concours ; et qu'en conséquence, aux yeux des membres de l'E. N.A., « les Oulémas sont libres de participer à cette politique, mais nous, nous sommes libre de la repousser avec mépris et colère. »⁽²⁵⁾ Cela constitue une dénonciation des Oulémas par les membres de l'E.N.A. d'avoir accepté ces deux points figurant dans la Charte revendicative et qui ne reflètent pas d'après eux, les sentiments profonds du peuple algérien.

Dans une mise au point, l'Etoile Nord- Africaine, tout en se félicitant de l'activité des Oulémas, et de leur apport dans le domaine de la religion et de l'enseignement de la langue Arabe, s'élève contre leur attitude sur le plan politique, qui n'est pas conforme à leurs idéaux, mais se garde bien d'attaquer l'Association : « Nous n'avons rien contre les Oulémas, nous sommes au contraire heureux du travail qu'ils ont fait du point de vu de la langue Arabe et de la religion ; mais nous sommes absolument en droit de les critiquer dans le domaine politique ; libre à eux de demander le rattachement de l'Algérie à la France ; libre à nous de critiquer cette conception. »⁽²⁶⁾ La démarche politique des Oulémas étant critiquée, il n'en demeure pas moins vrai que l'E.N.A. les considère comme l'élément moteur du Congrès musulman algérien ; et de ce fait point d'attaques de front de ce mouvement ; ceci apparaît à travers une déclaration de Messali qui précise que les membres de l'E.N.A. ne nourrissent aucune haine envers les Oulémas, seulement le cheminement des deux organisations étant contradictoire, il reste que les buts avoués restent similaires : « Nous ne sommes pas contre la religion de nos frères. Si notre manière de procéder diffère, il n'en reste pas moins, que nos buts respectifs ont beaucoup de

(24) - Lettre à Tayeb El Oukbi, Paris, 28.11.1936, in C.I.E Alger, 29.12.1936.

(25) - El Ouma, Novembre- Decembre 1936.

(26) - La Défense, 1er Janvier 1937.

similitude. ⁽²⁷⁾ » En revanche, Messali précise que lors du congrès musulman algérien son mouvement n'était séparé de celui-ci que sur la question de l'adjonction d'une clause demandant « l'indépendance de l'Algérie musulmane », clause rejetée, en faisant savoir à ses auteurs que le congrès ne pouvait « aller aussi loin » : quant au reste des revendications, l'accord était complet, excluant le rattachement à la France et la représentation parlementaire qu'au reste ont fait l'objet de l'intervention de Messali au stade municipal le 2 août 1936 ; ces prises de position et le désir de réconciliation ne furent pas de longue durée, et l'on assista à des attaques non moins virulentes des deux côtés ; c'est ainsi qu'El-ouma rapporta dans une édition spéciale des intentions qui auraient été prêtées au Dr. BENDJELLOUL et au Cheikh El-Okbi, qui s'apprétaient à dénoncer publiquement leurs désaccords ainsi que leur réprobation des activités de Messali Hadj et de ses partisans jugés par trop anti-français et nationalistes : « de la part de Ben Jelloun et des autres élus, nous savons que tout est possible .. Mais de la part du Cheikh El-Okbi, est-ce vrai : démentez ou confirmez. ! ⁽²⁸⁾ Cette sommation, dénote une irritation de l'Etoile-Nord-Africaine à l'encontre des Oulémas, qui restent attachés à la charte revendicative et au Congrès musulman algérien, et collaborent en son sein avec les autres formations, Elus et communistes ; il est aussi certain que la méfiance réciproque existe, et si le rapport de l'Administrateur de Biskra s'avère de bonne foi, il apporte cette confirmation ; en effet, l'administrateur rapporta au Gouverneur général de l'Algérie des propos qui auraient été tenus par Med Kheireddine, désignant Messali comme étant l'ennemi le plus dangereux de l'Association, qu'il a la certitude d'être à la solde de l'étranger, et enfin, les Oulémas sont décidés à mener une lutte sans merci contre son organisation. ⁽²⁹⁾ ; Mais l'essentiel de la température des relations entre les Oulémas et l'Etoile-Nord-Africaine, est sans conteste la lettre ouverte de cette dernière à l'Association des Oulémas, au sujet du projet Blum_Viollette après avoir mis l'accent sur la gravité de la situation à l'heure présente, elle lance un appel pressant aux Oulémas afin qu'ils prennent leurs responsabilités, eux qui sont contre toute politique d'assimilation du peuple algérien, ainsi qu'au Congrès musulman algérien qui s'est exprimé en faveur du suffrage universel ; il doit dénoncer ce projet qui donne le droit de vote à une minorité de privilégiés au nombre d'une vingtaine de mille ; à l'instar des autres pays arabes qui accèdent à la dignité, vous les Oulémas, vous ne devez pas rester immobiles, vous devriez clamer hautement votre refus et votre désapprobation à l'encontre d'un projet qui va diviser le pays, et dresser les uns contre les autres : d'un côté les privilégiés, de l'autre les sacrifiés à la merci d'une caste et d'une élite

(27) - C.I E., Oean, 1er Aout 1937.

(28) - El-Ouma, Edition Spéciale, Janvier 1937.

(29) - Rapport, Administrateur de Biskra, 5.2.1967, A.O.M ? DOSSIER 9H47. .

qui a montré son incapacité et sa servilité aux côtés du colonialisme, et par conséquent le peuple n'a rien à attendre d'elle si ce n'est une plus grande docilité, et une exploitation encore plus grande : « vous les Oulémas qui connaissez l'Islam, et qui savez ce que Dieu a dit dans le Coran, et vous qui connaissez l'histoire arabe et notamment l'histoire de notre pays, chère patrie l'Algérie, vous ne sauriez rester dans le silence devant une telle gravité, ni davantage souscrire à cette honte, qu'aucun musulman digne de ce nom ne doit sans aucun prétexte accepter ni abdiquer sa dignité pour obtenir un bulletin de vote ; »⁽³⁰⁾ Cet appel angoissant aux Oulémas, afin de prendre leurs responsabilités et de dénoncer ce projet, « qui n'est « qu'un os à ronger » se termine par une mise en garde, pour ne pas suivre tel ou tel parti politique ; ces partis ne pensent qu'à leurs intérêts propres, et se moquent bien des intérêts du peuple algérien. Cette lettre ouverte démontre si besoin est, la grande audience des Oulémas et l'intérêt pour L'Etoile-Nord-Africaine, de les voir se désolidariser des autres mouvements, afin de limiter leur influence, et pourquoi pas chercher une collaboration de l'Association, en vue de contrecarrer les menées assimilationnistes des Elus et des Communistes. Mais la position des Oulémas fut nettement exprimée dans leur télégramme du 9 janvier 1937, en faveur du projet Blum-Viollette, et leur participation au sein du Congrès à toutes les manifestations en sa faveur. Néanmoins des réserves sont émises, et BENBADIS considère que le projet n'est : « qu'un premier pas vers une entière égalité, condition indispensable d'une bonne et sincère entente. Le dernier mot reste au Parlement français vers lequel tous les regards sont tournés »⁽³¹⁾. Or l'acceptation du projet Blum-Viollette par les Oulémas, et la campagne des partisans de MESSALI contre le dit projet, accentuera le fossé déjà existant entre les deux formations : car si le Parti du Peuple Algérien, rejette le projet, et ne l'approuve pas, il n'appartient pas aux autres formations d'en juger : quant à entrer en guerre à ce sujet, les partisans de MESSALI ont franchi un pas de plus dans l'escalade. C'est ainsi que Lamine Lamoudi lance un « dernier avertissement » au « nationaliste » MESSALI et « un appel au P.P.A. » : au demeurant, la quasi-totalité du peuple algérien avait accepté ce projet, il ne reste plus que les Colons et le P.P.A. qui se dressent devant lui : « Ce projet a été unanimement approuvé par le peuple musulman et combattu unanimement par ses adversaires : les gros Colons et l'Administration. Une seule voix a jeté une note discordante dans ce concert unanime d'un peuple qui voit dans le projet gouvernemental un commencement de réalisations après plusieurs décades d'attente.⁽³²⁾ » Cette « note discordante » n'est autre que celle de MESSALI Hadj et du P.P.A. ; elle s'est jointe à celle des adversaires afin que le projet échoue, et

(30) El-Ouma, Janvier 1937, Lettre ouverte aux Oulémas

(31) - El Shihab, Février 1937.

(32) - La Défense, 16.7.1937.

de ce fait. MESSALI ne fait qu'appuyer les arguments des adversaires colons et factieux, ce qui l'assimile aux adversaires, et il est du devoir des musulmans algériens de dénoncer cette collusion. Quant au « nationalisme » de MESSALI Hadj, il est fait une distinction entre « nationaliste » et « nationalist » : le nationalisme n'est pas le fait de joindre sa voix à celle des ennemis de la cause du peuple algérien, et de s'en prendre à ses représentants les plus authentiques : « cependant vous laissez de côté les Colons, les factieux, vous vous acharnez, d'accord avec ces éléments, d'accord avec DORJOT, d'accord avec ROUX_FREISINENG, d'accord avec les Maires d'Algérie : à attaquer le Congrès musulman, les Oulémas et le projet VIOLLETTE qui est un acheminement vers notre émancipation. »⁽³³⁾ A cette accusation fort grave, El-Ouma répliqua sous le titre : « Réponse à Lamine LAMOUDI » : dans cette réponse émanant d'un militant du P.P.A., il est précisé que, MESSALI Hadj n'a pas attendu d'être français et en possession du bulletin de vote « pour défendre les intérêts de ses coreligionnaires ». « Cependant, tout le malheur de MESSALI Hadj vient du fait qu'il s'est opposé à un projet dans lequel « il a senti toute la perfidie » et il ne peut pas être assimilé aux Colons car « encore une fois, la conception de MESSALI est opposée à celle des Colons et vous le savez très bien. Il ne veut pas du projet BLUM_VIOLETTE, mais il préconise autre chose de mieux ».⁽³⁴⁾ « Autre chose de mieux » cela veut dire, la revendication du suffrage universel, et la constitution d'un Parlement algérien : ce n'est pas sans raison que l'on a intitulé le journal « Le Parlement Algérien. » Face à cette campagne contre le projet BLUM_VIOLETTE, La Défense qualifie MESSALI de « mauvais prophète » : tout d'abord, le Congrès musulman algérien, synonyme du réveil du peuple algérien est défendu, mais MESSALI s'est allié aux ennemis afin de le saborder. Cette campagne est vivement critiquée, et le P.P.A. est assimilé aux « impérialistes », et accusé d'avoir pour mission de « faire échouer le projet VIOLLETTE » : « Sur ordre de l'impérialisme sans doute, il a fondé le P.P.A. qui vise manifestement à faire échouer le projet VIOLLETTE, et de ce pas, il prend la tête d'un mouvement de lutte contre le Congrès musulman algérien. Tout cela ne manquera pas de provoquer force conflits entre les Musulmans et de raviver nos querelles, alors que déjà des luttes intestines se déroulent à nos portes. »⁽³⁵⁾ Aussi et afin de ne pas raviver ces querelles, que le P.P.A. recherche les bases d'une entente avec les Oulémas ; toujours est-il qu'on commença à leur tendre la main, et les ménager, dans le but d'arriver à une entente, et pourquoi pas à un rassemblement musulman incluant les Oulémas, à l'exclusion de tous les autres mouvements. En guise de collaboration entre les deux mouvements.

(33)- La Défense, 37.7.1937.

(34)- El-Ouma, 1er. Septembre 1937.

(35)- La Défense, 13.8.1937.

la police croit savoir que des tracts du P.P.A sont imprimés dans les locaux d'El-Shihab.⁽³⁶⁾ En revanche, les Oulémas sont sollicités par les militants du P.P.A., qui essaient de les détacher des autres formations qu'ils considèrent trop engagées dans le processus de défense du projet BLUM-VIOLLETTE : il n'est pas de même pour les Oulémas, à qui l'on fait savoir que contrairement aux autres, leur position n'a pas été clairement définie, et qu'il subsiste un doute quant à leur engagement dans la même voie. Cette attitude est dictée par le souci de les voir quitter ce rassemblement « C.M.A ». Cette volonté s'est traduite, lors de la parution d'un manifeste du P.P.A. et dans lequel un appel est lancé aux « Frères Oulémas », afin qu'il n'y ait plus de malentendu, ni fausses querelles, et qu'il faille joindre les deux forces pour pouvoir mener à bien cette tâche combien exaltante de la défense des intérêts des musulmans algériens. Pour ce faire, une réunion entre les deux formations s'impose, et puisse cet appel favoriser la « compréhension mutuelle. »⁽³⁷⁾ Le P.P.A s'engagea davantage dans cette voie de réconciliation, en soulignant qu'il n'y a que ses efforts combinés avec ceux des Oulémas qui puissent arriver à des résultats tangibles : « Tous les Algériens commencent à comprendre que le P.P.A. est le seul parti qui, en collaboration avec BEN-BADIS peut donner de bons résultats. »⁽³⁸⁾ Dans la perspective de formation « d'un Front musulman algérien », les services de renseignements font état d'une réunion entre certains dirigeants du P.P.A. et le Cheikh Ben-BADIS : ce dernier « se serait déclaré prêt à soutenir l'action et les revendications du P.P.A. »⁽³⁹⁾ Cette idée de « Front musulman algérien » fut reprise par « Le Parlement Algérien » dans un appel, cette fois-ci englobant toutes les formations du Congrès musulman algérien à l'exclusion des Communistes : « qui sont soupçonnés d'arrière pensées » et qui « n'étaient plus considérés comme une formation musulmane authentique dans ses effectifs comme dans son programme. »⁽⁴⁰⁾ Dans cet appel, le P.P.A. exhorte les Oulémas à jeter les bases d'une telle formation et immédiatement : « ... que la jeunesse du Congrès, l'Association des Oulémas, la Fédération des Elus se prononcent pour ou contre l'union, pour ou contre le « Front Musulman Algérien. »⁽⁴¹⁾ En répondant à cet appel, La Défense reprocha au P.P.A. de continuer ses attaques, malgré ses intentions réitérées de formation d'un « Front Musulman Algérien » ; de plus, il s'érige

(36)- C.I.E., Constantine, Avril 1938.

(37)- Manifeste du P.P.A., Aout 1937, A.O.M., dossier 9H47.

(38) 6El-Ouma, Janvier-Février 1939.

(39)- C.I.E. Constantine, Mai 1939.

(40)- SIVAN (Emmanuel) : Communisme et Nationalisme en Algérie, 1920-1962, thèse, Paris, F.N.S.P., 1976, p. 103. Voir aussi : KADDACHE (M) : Histoire du Nationalisme Algérien, op.cit, tome 1er. Et AGERON (Ch.R.) : Histoire de l'Algérie Contemporaine, 1871-1954, P.U.F, Paris, 1979, 2ème Tome.

(41)- Le Parlement Algérien, 14.7.1939.

en directeur de conscience, position vivement rejetée, et enfin l'alliance ne signifie nullement soumission ou domination : « nous désirons l'alliance du P.P.A. dans la mesure où il reste un parti musulman algérien, mais nous n'avons nul besoin de sa tutelle. »⁽⁴²⁾ Cette idée de « Front Musulman Algérien » s'effrita, en cette année 1939, qui a vu les débuts des hostilités « 2^{ème} Guerre Mondiale. » ; cependant, les relations entre les Oulémas et L'ETOILE-Nord-Africaine, puis le Parti du Peuple Algérien, furent des plus complexes. Au demeurant, si l'ébauche d'une collaboration fut entamée, il n'y a pas eu à proprement parler une conjugaison des efforts afin d'atteindre des objectifs communs. Enfin, LETOURNEAU quant à lui, trouva dans l'alliance des Oulémas et des Elus pour la campagne en faveur du projet BLUM-VIOLETTE, en tenant compte de leurs tendances politiques, une alliance contraire à leurs idéaux respectifs : car si un rapprochement doit être effectué, c'est bien du côté de L'Etoile-Nord-Africaine et du P.P.A. qu'il doit être ébauché. Dans cette alliance, il faut bien distinguer deux choses : la première, c'est l'appartenance de classe = Oulémas et Elus s'apparentent à la bourgeoisie citadine ; la seconde, c'est que les militants de L'Etoile-Nord-Africaine - P.P.A. viennent dans leur majorité de la classe ouvrière. ⁽⁴³⁾

(42) La Défense, lo.8.1939.

(43)-LE TOURNEAU (Roger) : Evolution politique de l'Afrique du Nord, 1920-1961, Paris, Colin, 1962, p.322.